

31^e Prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe

Lors de sa réunion à Lisbonne le 29 octobre 2025, le jury¹ du Prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe a désigné **M. Bragi Guðbrandsson** et **M. Rami Abou Jamous** comme lauréats de la 31^e édition du Prix.



En bref :

M. Bragi Guðbrandsson est un expert islandais en droits de l'enfant et en politiques de protection de l'enfance, reconnu internationalement pour avoir été le pionnier du modèle Barnahus (Maison des enfants) et pour son travail dans l'élaboration de normes internationales et la coopération au sein du Comité des droits de l'enfant des Nations unies et du Comité de Lanzarote du Conseil de l'Europe.

Version complète :

M. Bragi Guðbrandsson est un expert islandais en droits de l'enfant et en politiques de protection de l'enfance, reconnu internationalement pour avoir été le pionnier du modèle Barnahus (Maison des enfants) et pour son travail en matière de défense et de surveillance des droits humains à l'échelle internationale. Il a contribué de manière significative à l'élaboration de réponses judiciaires multidisciplinaires et adaptées aux enfants face à la violence et aux abus sexuels dont ils sont victimes.

M. Guðbrandsson est membre et ancien vice-président du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies depuis 2019, un organe d'experts indépendants qui surveille la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant sous l'égide des Nations Unies. À ce titre, il

¹ Le jury est présidé par le président du Comité exécutif du Centre Nord-Sud et se compose de membres du Bureau du Centre Nord-Sud. Les délibérations ont eu lieu lors de la 35^e réunion du Comité exécutif, qui s'est tenue le 29 octobre 2025. Avant l'annonce publique, les lauréats ont confirmé qu'ils acceptaient le prix.

participe à l'examen du respect de la Convention par les États et contribue à l'élaboration de lignes directrices internationales sur la protection des droits de l'enfant.

En Islande, M. Guðbrandsson a occupé le poste de directeur général de l'Agence gouvernementale pour la protection de l'enfance depuis sa création en 1995 jusqu'en 2018, où il a mené des réformes nationales en matière de politique et de législation relatives à la protection de l'enfance. En 1998, il a lancé le projet Barnahus à Reykjavík, créant un modèle multidisciplinaire novateur intégrant les forces de l'ordre, la protection de l'enfance, l'évaluation médicale et les services thérapeutiques dans un environnement adapté aux enfants, où ceux-ci fournissent des témoignages préenregistrés pour les procédures judiciaires. Le modèle Barnahus a depuis été adopté ou adapté dans près de 30 pays européens et est largement reconnu comme une pratique de référence en matière de justice adaptée aux enfants. M. Guðbrandsson a également joué un rôle de premier plan dans la diffusion de Barnahus en promouvant ce modèle et en conseillant les gouvernements et les organisations de la société civile de nombreux États sur sa mise en œuvre dans divers contextes sociaux et juridiques.

Au niveau européen, M. Guðbrandsson a apporté une contribution significative aux activités du Conseil de l'Europe, notamment en occupant les fonctions de président et de vice-président de l'organe de suivi de la Convention de Lanzarote sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels. Il a largement contribué à l'élaboration de plusieurs instruments du Conseil de l'Europe relatifs aux droits de l'enfant, notamment la Convention de Lanzarote (2010), les Lignes directrices pour une justice adaptée aux enfants (2010), les Lignes directrices pour des services sociaux adaptés aux enfants (2011), ainsi que les Recommandations sur la parentalité positive (2006) et sur les droits des enfants placés en institution (2005).

De 2002 à 2018, M. Guðbrandsson a également été membre — et premier président — du Groupe de travail sur les enfants en situation de risque au sein du Conseil des États de la mer Baltique, où il a encouragé la coopération régionale en matière de protection des enfants contre la violence, l'exploitation et la traite.

M. Guðbrandsson a reçu plusieurs distinctions internationales pour sa contribution aux droits de l'enfant, notamment le Prix international « Justice juvénile sans frontières » (2022) décerné par l'Observatoire international de la justice juvénile, le Prix Premios Centenario (2019) remis à Madrid à l'occasion du centenaire de Save the Children, le Prix du défenseur des droits de l'enfant (2018) décerné par le Centre politique Hopes for Children de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, ainsi qu'un certificat d'honneur du Conseil des États de la mer Baltique (2018) en reconnaissance de sa contribution à la coopération régionale en matière de protection de l'enfance.